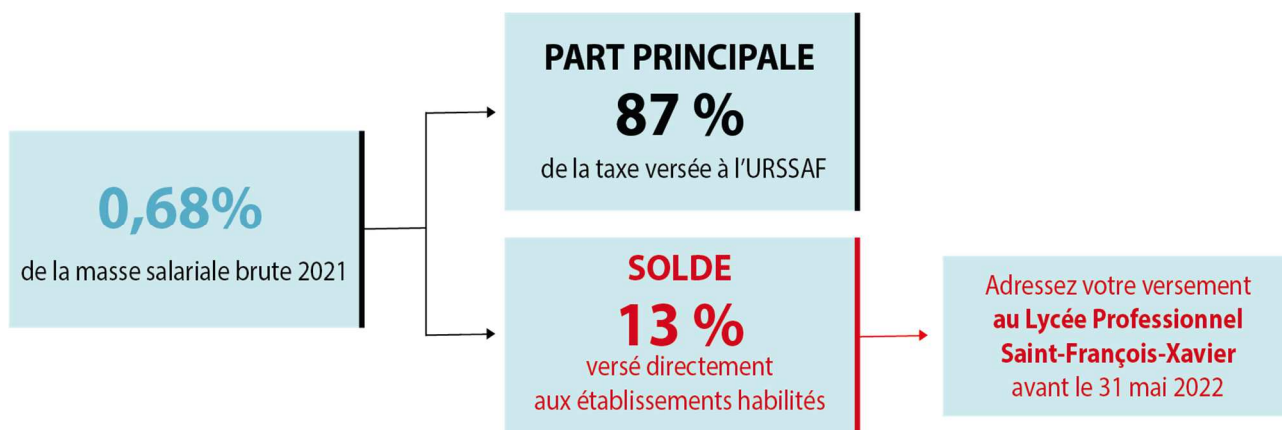


Votre taxe d'apprentissage 2022 :

13% DE DÉCISION
QUI FONT LA DIFFÉRENCE

La répartition de la TAXE D'APPRENTISSAGE se fait ainsi :

- 87% destinés à financer directement l'apprentissage
- **13% affectés aux écoles assurant des formations professionnelles. C'est à ce titre que le Lycée Professionnel Saint-François-Xavier est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage, avec le code UAI : 9741308D**



Calculez et versez les 13 % de votre Taxe d'Apprentissage au Lycée professionnel Saint-François-Xavier sur :

taxeapprentissage.org



Par carte bancaire

Directement sur taxeapprentissage.org

Je recevrai mon reçu libératoire directement par mail en 48 heures à réception du versement



Par chèque ou virement

Je complète le bulletin de versement au dos et le renvoie avec mon règlement

Votre versement doit nous parvenir **avant le 31 mai 2022.**

Votre interlocutrice

Chantal Pignon - Assistance de direction
chantal.pignon@apprentis-auteuil.org - Tél. : 06 92 87 04 68



BULLETIN DE VERSEMENT DES 13 % DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

au Lycée professionnel Saint-François-Xavier

Bulletin à compléter et à renvoyer par courrier à :

Lycée Professionnel Saint-François-Xavier

Service Comptabilité

Chemin Piton Trésor - PK7 - 97417 La Montagne

JE FAIS LE CHOIX D'UN APPRENTISSAGE RECONNU ET UTILE.

Montant de mon versement : _____ €

Je règle par :

Chèque, à l'ordre d'Apprentis d'Auteuil Océan Indien

Virement

Banque : Banque Française Commerciale (BFC)

IBAN : FR76 1871 9000 8000 0023 1240 091

BIC : BFCORERXXX

⚠ Je veille à bien indiquer qu'il s'agit d'un versement de taxe d'apprentissage en communiquant le nom de mon entreprise et son numéro de Siret

Je recevrai en retour un reçu libératoire en confirmation du versement à l'établissement.

POUR UN SUIVI EFFICACE DE VOTRE VERSEMENT

Les coordonnées de votre entreprise :

La raison sociale :

Le SIRET/SIREN :

L'adresse :

Contact Taxe d'Apprentissage :

Civilité :

Fonction :

Nom :

Tél : | | | | | | | |

Prénom :

E-mail :@.....

LA DATE LIMITE DE VERSEMENT EST FIXÉE AU 31 MAI 2022

Vous avez le pouvoir d'offrir 13 % de votre contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance au Lycée professionnel Saint-François-Xavier.

Merci d'aider les jeunes dans leur apprentissage de la vie et de leur métier !

Calculez et versez les 13 % de votre Taxe d'Apprentissage au Lycée professionnel Saint-François-Xavier sur :

taxeapprentissage.org



Ces informations sont nécessaires au traitement de votre versement. Elles sont destinées à Apprentis d'Auteuil Océan Indien pour réaliser l'envoi du reçu libératoire et pour vous informer. Apprentis d'Auteuil Océan Indien s'engage à ne pas transférer vos données en dehors de l'UE. Elles sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées, dans le respect de la législation en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition sur les données à caractère personnel vous concernant en écrivant à Apprentis d'Auteuil Océan Indien - 4 avenue de la Victoire - 97400 Saint-Denis

